



**COMMUNE DE BRENNILIS
CONSEIL MUNICIPAL
RÉUNION DU 29 SEPTEMBRE 2010**

COMPTE RENDU DES PRINCIPALES DECISIONS

1. *Constatation du quorum*

Étaient présents: Jean-Victor Gruat, Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Olivier Magoariec, Carole le Boulanger, Sylvie Birhart, Jérôme Cochenec, Anita Daniel, Jean Faillard, Berc'hed Troadec
Absent, excusé: Alexis Manac'h, procuration à Jean Faillard

2. *Approbation de l'ordre du jour et désignation du secrétaire de séance*

L'ordre du jour a été adopté sans modification.
Olivier Magoariec a été désigné comme Secrétaire de séance.

3. *Compte rendu du Conseil du 30 juin 2010*

Les conseillers présents ont signé le registre des délibérations pour la séance du 30 juin 2010

4. *Compte rendu rentrée scolaire*

Le Conseil a constaté que la première rentrée scolaire du R.P.I. Brennilis-La Feuillée-Loqueffret s'était déroulée dans de bonnes conditions. Il a décidé d'amender le règlement de la garderie périscolaire pour tenir compte des nouveaux horaires, l'article 3 se lisant désormais « Les enfants sont accueillis le matin de 7 heures à 8 heures 45 et le soir de 16 heures 15 à 19 heures ». Ayant pris connaissance de la proposition du Conseil général de cofinancer à hauteur de 50% les cours de langue bretonne, le Conseil a décidé de faire bénéficier les élèves de maternelle scolarisés à Brennilis d'une heure de cours de breton par semaine, à l'instar de ce qui est prévu pour les deux autres écoles du RPI. Le Conseil a pris note du prix à la charge de la commune de 840 € pour une classe et une année, et décidé de s'engager pour une période de trois ans. Le Conseil demande aux instituteurs concernés des trois écoles de se mettre d'accord sur l'horaire de cette heure de cours. Il se félicite par ailleurs de ce que tous les enfants du primaire bénéficient d'un enseignement d'initiation à l'anglais

5. *Enquête publique PLU*

Le Conseil municipal a pris connaissance des observations émises au cours de l'enquête publique telles que transcrites dans le procès verbal du Commissaire enquêteur. En passant en revue ces observations, le Conseil a confirmé ses décisions antérieures concernant la constructibilité de certains terrains, et examiné les autres questions soulevées qui semblent ne pas être de son ressort (classement zones humides, périmètre Natura 2000, monuments historiques). Il a demandé au maire de rédiger avec l'aide du 3^{ème} adjoint et du cabinet conseil de la municipalité un projet de réponse au Commissaire enquêteur pour recevoir rapidement l'avis des conseillers et le transmettre dans les délais impartis (d'ici au 11 octobre)

6. *Réunion Agenda 21 BRUDED, suite à donner*

Le Conseil a entendu un compte rendu de la réunion régionale organisée le 21 septembre à Brennilis avec l'association BRUDED – Bretagne rurale et urbaine pour le développement durable – sur le thème Agenda 21 et petites communes. Le Conseil a pris note de ce que les représentants des Conseils généraux, de la SAFI, du PNRA, de Bretagne Vivante et de BRUDED étaient convenus de travailler ensemble pour aider les communes éprouvant des difficultés à franchir le pas de la formulation du diagnostic, pour disposer d'une ébauche de document Agenda 21. Au cours de la discussion qui a suivi, certains conseillers ont estimé que la rédaction d'un document n'était pas une

action prioritaire, et qu'il valait mieux consacrer ses efforts à la mise en œuvre d'actions qui seraient susceptibles d'entrer dans un agenda 21 s'il en existait un, qu'à formuler un tel agenda. D'autres ont souligné l'intérêt d'une approche programmatique, pour justifier et encadrer les mesures devant être envisagées dans les différents domaines de l'agenda 21, et s'assurer qu'aucune facette de cet agenda n'était oubliée ou négligée.

7. *Projet médiathèque: bilan des entretiens en commission du patrimoine*

Sur la base du compte rendu des travaux de la Commission du Patrimoine qui a rencontré deux cabinets d'architecture ayant manifesté de l'intérêt pour le projet de réalisation d'une maison pour tous / médiathèque municipale à Brennilis – le Cabinet Léopold le 23 août 2010, et la SCP Delvaux & Tommy-Martin le 22 septembre – ainsi que, auparavant, le cabinet Jallais, le Conseil a débattu de la suite qu'il convenait de donner à ce projet. Certains membres du Conseil ont estimé que les options envisageables avaient été insuffisamment discutées, d'autres que la conclusion d'un contrat avec un cabinet d'architecture permettrait précisément de mettre sur la table les différentes options pour que le Conseil puisse prendre une décision éclairée – l'affaire en étant au stade de l'étude de faisabilité.

Après en avoir délibéré, le Conseil a décidé par six voix pour, 3 contre et 2 abstentions de poursuivre l'idée de réalisation d'une maison pour tous / médiathèque municipale, projet devant être multifonctions et pouvant inclure par exemple le déplacement de la poste et/ou la réalisation d'un espace de réunion en plus de la bibliothèque/médiathèque et du point cyber.

Sur la base du rapport oral fait par les membres de la Commission du patrimoine le Conseil a par ailleurs décidé de confier au cabinet Delvaux et Tommy-Martin la tâche de l'accompagner dans ce projet par la réalisation d'une étude de faisabilité pour un montant estimatif de 3000 € HT

Le Conseil a en outre décidé de confier à sa Commission du Patrimoine la préparation d'une version plus détaillée du cahier des charges pour l'étude de faisabilité, ce cahier des charges devant être soumis au Conseil après sa conception en Commission. Le Conseil a par ailleurs demandé à la Commission du patrimoine d'être ouverte à tous les membres du Conseil qui le souhaiteraient lors de l'examen de cette question.

Le Conseil a également confirmé le mandat donné à la Commission du patrimoine de réfléchir à l'avenir possible de la salle du Droséra, et pris note du fait que cette salle serait louée durant quelque temps à un assistant maternel de la commune, pendant la période où des travaux seront entrepris au lieu habituel d'exercice de sa profession.

8. *Exécution du budget*

Le Conseil municipal a pris note des données sur l'exécution du budget et la trésorerie au mois de septembre.

9. *Adoption du PAVE*

Le Conseil a examiné le projet de PAVE qui lui avait été transmis par le Conseil d'administration du CCAS après validation en date du 24 septembre 2010. Le Conseil a pris note de ce que le montant total estimé des travaux était de 43795 € HT, et décidé, pour ne pas risquer de fausser les soumissions des entreprises sollicitées, de ne pas inscrire le montant prévisionnel détaillé des travaux dans le PAVE accessible au public.

Sous cette réserve et après en avoir délibéré, le Conseil municipal s'exprimant à l'unanimité a décidé

- d'adopter le PAVE de Brennilis tel qu'il figure en annexe au présent compte rendu
- de constituer pour la mise en œuvre du PAVE un Groupe de travail ad hoc présidé par le Maire avec comme vice-président le 3ème adjoint chargé du développement durable
- de prévoir la participation comme membres du Groupe de travail des Conseillers municipaux et adjoints ayant manifesté leur intérêt à cet égard
- de demander au Conseil d'administration du CCAS de désigner en son sein 2 à 3 membres non conseillers municipaux pour faire partie du Groupe de travail

- de confier au Groupe de travail la coordination de l'ensemble de procédures devant permettre la mise en place, le contrôle et l'évaluation du PAVE, sous réserve du respect des dispositions législatives et réglementaires applicables notamment en termes de passation des marchés publics
- d'exprimer ses chaleureux remerciements au Conseil d'administration du CCAS pour le travail accompli dans le cadre de l'élaboration du PAVE de la Commune de Brennilis.

10. Acquisition de terrains

Le Conseil municipal étaient saisi d'une demande de Mme et M. Taylor tendant à l'acquisition d'un terrain communal à Nestavel pour faciliter l'accès à leur garage. Après avoir entendu le rapport du troisième adjoint et en avoir délibéré, le Conseil a estimé ne pas pouvoir donner droit à cette demande, au motif qu'il n'y avait pas en l'espèce de raison impérieuse pour aliéner un bien public et restreindre la liberté de circulation. Il a cependant décidé de proposer à Mme et M. Taylor de matérialiser par une interdiction de stationner l'accès à leur garage.

Le Conseil était également saisi d'une demande d'achat de terrain communal par Mme Plante de Kerveur qui souhaite ainsi se prémunir contre le risque que le stationnement intempestif de véhicules devant sa porte et celle de sa crèche ne gêne sa liberté de circuler et ne risque, par les mouvements que le stationnement de véhicules entraîne, de générer des risques pour ses petits enfants. Le Conseil a estimé qu'il n'y avait pas de raison impérieuse d'aliéner en l'espèce le bien public, et a décidé de proposer à Mme Plante de disposer à proximité immédiate des accès en cause des éléments de mobilier urbain limitant de manière drastique les possibilités de stationnement gênant devant son domicile.

Saisi par lettre par M. Ratier, le Conseil a par ailleurs confirmé que l'opération foncière liée à la protection du captage de la Vierge n'étant pas achevée, il ne lui était pas encore possible de statuer sur la demande d'échange de terrains formulée par l'intéressé, non plus d'ailleurs que sur celle émanant de l'EARL Cloître.

Le Conseil a ensuite entendu un exposé du troisième adjoint traitant de ses contacts avec les propriétaires du hangar dit Guyomarc'h en centre bourg, qui seraient prêts à se défaire de leur bien entre les mains de la commune pour un montant de 33 000 € ce qui est très inférieurs aux prétentions antérieures considérées comme trop élevées par le Conseil. Le terrain couvre 1600 m² dont 600 mètres carrés de hangar avec une partie de sol bétonné. Le bâtiment est en bon état et pourrait être très utile à la municipalité, dans un premier temps pour libérer la maison dite Toullec de son rôle de stockage et libérer également de l'espace à l'ancienne déchetterie pouvant être utilisé notamment pour des voies de contournement. Après en avoir délibéré, le Conseil donne donc son accord pour l'acquisition du hangar Guyomarc'h au prix de 33000 €, sous réserve du résultat des diagnostics habituels en cas de vente d'un bien immobilier – notamment diagnostic amiante. Une conseillère précise qu'elle ne peut donner son accord pour envisager cette transaction tant qu'elle ne dispose pas des résultats d'un diagnostic amiante.

11. Approvisionnement en eau potable

Le Conseil a rappelé que l'approvisionnement en eau potable et sa régularité qualitative comme quantitative étaient une préoccupation majeure pour la municipalité. Le Conseil a pris note des informations fournies par le troisième adjoint sur l'avancement de la procédure de protection du captage qui devrait être menée à son terme d'ici au délai imparti du 31 décembre 2010. Il a estimé utile d'examiner des solutions alternatives pour les eaux de process – Salaisons de l'Arrée et Turbines à combustion – et demander au maire et au troisième adjoint de poursuivre leurs contacts pour identifier des conseils pouvant aider à amorcer un dialogue avec les industriels concernés pour envisager un traitement possible des eaux du lac, au lieu de puiser dans la nappe phréatique. Le Conseil a par ailleurs demandé au 3ème adjoint, avec l'aide de Jean Faillard et de Jérôme Cochenec, d'examiner d'urgence avec les employés municipaux les conditions dans lesquelles une alternative à l'utilisation du maërl comme reminéralisant pouvait être identifiée, compte tenu de l'interdiction absolue de continuer à recourir à l'utilisation de la naturite, matériau naturel

désormais protégé originaire des Glénans.

12. Questions diverses

CIS Huelgoat – Le Conseil a pris connaissance du compte rendu de la réunion de présentation de l'avant programme Extension restructuration du centre de secours de Huelgoat tenue le 16 septembre 2010. Le Conseil a noté une augmentation de l'ordre de 15% du montant prévisionnel de l'opération selon les calculs de la SAFI, d'où une augmentation similaire de la part à la charge de chaque commune. Le Conseil a cependant noté qu'à ce jour aucune demande formelle d'engagement ne lui était parvenue.

Registre communal des personnes fragiles et isolées – Le Conseil a pris note de l'obligation légale d'ouvrir un tel registre, où les personnes âgées de 65 et plus ou handicapées peuvent être inscrites à leur demande. Le Conseil a fait sienne la recommandation du CCAS d'ouvrir effectivement un tel registre, mais de le coupler avec la mise à jour de la liste des personnes aidées par l'ADMR sur le territoire de la commune, dont le CCAS a estimé qu'elles méritaient un suivi particulier en raison d'une présomption de vulnérabilité.

Plantes invasives – Le Conseil a été informé que le rapport de la mission d'assistance technique menée par Bretagne vivante était parvenu à la municipalité, et qu'il serait présenté le 15 octobre en réunion du Comité consultatif environnement. Ce rapport figure à l'adresse <http://www.brennilis.com/agenda21/invasives.pdf>

Jean-Victor Gruat, 29 septembre 2010.

Budget prévisionnel 2010 – Exécution au 1er septembre (8/12=75 %) - Trésorerie au 10 sept.2010: 273217 €

COMMUNE DE BRENNILIS - BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Dépenses ou Recettes	Classe	Intitulé	Situation au 31 déc.08 €	Situation au 31 déc.09 €	Budget 2010 €	Situation au 1er sept. 2010	% d'exécution
D	606	Consommables	56 307	60189	62800	35889	57
		60612 Energie Electricité		15623	16000	11583	72
		60621 Combustibles		3843	4000	73	2
		60622 Carburants		3748	4000	813	20
		60623 Alimentation		12125	12500	7838	63
		60628 Autres fournitures non stockées		278	300		0
		60631 Fournitures d'entretien		3557	3500	1501	43
		60632 Fournitures de petit équipement		7666	4500	3800	84
		60633 Fournitures de voirie		831	4500	3155	70
		60636 Vêtements de travail		1399	1500	1400	93
		6064 Fournitures administratives		3596	3500	1642	47
		6065 Livres, disques, cassettes		607	1500		0
		6067 Fournitures scolaires		6915	7000	4084	58
D	611	Prestations, services de tiers	1 676	3346	3500	3104	89
D	615	Terrains et bâti	88 570	108097	102000	69545	68
		61521 Terrains		9738	5000	126	3
		61522 Bâtiments		10688	15000	12269	82
		61523 Voies et réseaux		80370	75000	53936	72
		61551 Matériel roulant		4543	4000	1444	36
		61558 Autres biens mobiliers		2759	3000	1768	59
D	616	Assurances	10 092	10421	11000	10240	93
D	617	Études et Recherches	234	3923	4000	190	5
D	618	Documentation	827	3260	2900	2555	88
		6182 Documentation générale et technique		944	1000	940	94
		6184 Frais divers, formation		1876	1500	1330	89
		6188 Autres frais divers		440	400	285	71
D	622	Indemnités et Honoraires	6 436	2301	9500	8038	85
		6225 Indemnités au comptable et aux régisseurs		439	500	0	0
		6226 Honoraires		1862	9000	8038	89
D	623	Fêtes, cérémonies, publications	7 193	20852	10600	6562	62
		6231 Annonces et insertion		1306	1000	0	0
		6232 Fêtes et cérémonies		17981	8000	4852	61
		6236 Catalogues et imprimés		70	100	77	77
		6237 Publications		1495	1500	1633	109
D	624	Transports administratifs	20 176	23384	23500	14380	61
D	625	Réceptions et Voyages	2 305	358	1200	0	0
		6251 Voyages et déplacements		158	200	0	0
		6257 Réceptions		200	1000	0	0
D	626	Communications	6 359	6697	6800	4390	65
		6261 Frais d'affranchissement		1955	2000	964	48
		6262 Frais de télécommunication		4742	4800	3427	71
D	627	Services bancaires et assimilés	382	12	100	0	0
D	62878	Remboursement de frais à un autre organisme		255	300	0	0
D	630	Taxes et assimilé	4 161	1626	1700	0	0
		63512 Taxes foncières		1626	1700	0	0
D	640	Personnel	188 894	213128	208900	131234	63
		6336 Cotisations au centre national et aux centres régionaux		2975	3000	1649	55
		6411 Personnel titulaire		93638	104000	62199	60
		6413 Personnel non titulaire		53426	25000	29399	118
		6414 Formation			3000	0	0
		6415 Personnel intérimaire			7500	0	0
		6451 Cotisations URSSAF		34208	35000	21281	61
		6453 Cotisations retraite		21711	22000	10713	49
		6454 Cotisations ASSEDIC		1780	1800	827	46
		6455 Cotisations pour assurances du personnel		3351	5500	4752	86
		6456 Versement au FNC du supplément familial		1399	1400	414	30
		6475 Médecine du travail, pharmacie		641	700	0	0
D	653	Indemnités élus	16 564	17187	18700	11369	61
		6531 Indemnités		16625	18000	11087	62
		6533 Cotisations de retraite		562	700	282	40
D	654	Pertes sur créances irrécouvrables		0	300	0	0
D	655	Cotisations et Subventions	64 479	55954	53397	41530	78
		6552 Aide sociale du département		1729	1729	0	0
		6553 Service incendie		12713	15000	9344	62
		6554 Contribution aux organismes de regroupement		19804	20000	20862	104
		65736 CCAS et Caisse des écoles		10000	4668	4668	100
		6574 Subvention de fonctionnement aux associations		11708	12000	6656	55
D	660	Intérêts		25407	28050	13192	47
		66111 Intérêts réglés à l'échéance	30 115	21983	25000	12505	50
		6615 Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs		3377	3000	687	23
		6711 Intérêts moratoires		47	50	0	0
		Sous totaux	504 770	556398	549247	352219	64

D	22	Dépenses imprévues			978		0	
D	23	Virement section investissement	134 000		29589		0	
D	67	Subvention aux budgets annexes	47 950		59681	59715	100	
		<i>Subventions aux budgets annexes</i>			58681	58681	100	
		<i>Autres subventions exceptionnelles</i>	2 915		1000	1034	103	
D	675	Charges exceptionnelles VNC immobilisations cédées		21211				
D	676	Différences sur réalisations		245				
D	6816	Dépréciation d'immobilisations	2 779					
D	68111	Fonds de concours commerce (amortissement)			1650	1650	100	
			692 414	577854	641145	413584	65	
R	6419	Remboursement sur frais de personnel	11 226	16568	10000	6805	68	
R	703	Concessions, redevances, recettes	7 628	9530	8700	6030	69	
		<i>70311 Concessions dans les cimetières</i>		276	300		0	
		<i>70323 Redevance d'occupation du domaine public</i>		1598	1400	1421	102	
		<i>703281 Camping</i>		7658	7000	4609	66	
R	704	Travaux	372	620	500	155	31	
R	706/708	Recettes école	25 739	25627	26000	6248	24	
		<i>70671 Redevances et droits, périscolaire</i>		6530	6500	4302	66	
		<i>70672 Garderie périscolaire</i>		2635	3000	1946	65	
		<i>708781 Remboursement transport scolaire CG</i>		16462	16500		0	
R	7087/88	Remboursements BA, autre produits	7 297	14213	14250	0	0	
		<i>70872 Remboursement de frais par les budgets annexes</i>		14000	14000		0	
		<i>7088 Autres produits d'activités annexes</i>		213	250		0	
R	7311	Contributions directes	116 865	121365	129879	86617	67	
R	7321	Attribution de compensation	314 582	314582	314582	209721	67	
R	7322	Solidarité communautaire	6 362					
R	7343	Pylônes électriques	35 948	37444	36000		0	
R	7381	Taxe additionnelle droits de mutation	22 414	20735	12000		0	
R	7411	Dotation forfaitaire	43 725	42462	42000	28119	67	
R	747 >	Autres produits	36 108	47987	17234	20275	118	
		<i>74718 Autres participations de l'Etat</i>		203		1818		
		<i>7473 Départements</i>		500				
		<i>74832 Fonds départemental de TP</i>						
		<i>74833 Etat - Compensation TP</i>		5531	4393	4393	100	
		<i>74834 Etat - Compensation TF</i>		3513	3466	3466	100	
		<i>74835 Etat - Compensation TH</i>		7046	7255	7255	100	
		<i>752 Revenu des immeubles</i>		4298	2000	3219	161	
		<i>7551 Excédent des budgets annexes</i>		1061				
		<i>768 Autres produits financiers</i>		121	120	2	1	
		<i>775 Produits de cessions d'immobilisation</i>		12931				
		<i>776 Différence sur réalisation (négative) reprise au compte de résultats</i>		8526				
		<i>7788 Produits exceptionnels divers</i>		4258		122		
			Sous totaux	628 266	651133	611145	363970	60
R	2	Résultat de fonctionnement reporté	130 084		30000			
			758 350		641145	363970	57	

COMMUNE DE BRENNILIS - BUDGET D'INVESTISSEMENT								
Dépenses ou Recettes	Classe		Intitulé	Situation au 31 déc.08 €	Situation au 31 déc.09 €	Budget 2010 €	Situation au 1er septembre 2010	% d'exécution
D	20		Dépenses imprévues			1000	0	0
D	1641		Emprunts	35 157	35522	40000	22569	56
D	192		Plus ou moins valeur sur cessions d'immobilisation		8526			
D	202		Frais d'études		5796	6000	2679	45
D	205		Licences	2 129		2200		0
D	21		Terrains, petites constructions, mobilier, matériel	14 378	17056	54200	16927	31
		2112	Terrains de voirie		0	2000		0
		2138	Autres constructions			1000		0
		21522	Mobilier urbain		4497	5000		0
		21581	Matériel service technique		1184	1200		0
		21782	Matériel de transport		6592			
		21831	Mobilier, matériel de mairie		2922	10000	6653	67
		21842	Mobilier école cantine		1860	9000	6083	68
		21843	Matériel école cantine			3000		0
		21844	Mobilier salle polyvalente			3000	4197	140
		21881	Mobilier matériel de loisirs			20000		0
D	231		Constructions		54946	1095519	211594	19
		2313	Constructions (rénovations logements)		40200	252000		0
		23131	Grands bâtiments communaux (médiathèque)		8264	200000		0
		23132	Constructions (Ecole)			40000		0
		23133	Eglise	3 914	6487	533519	211594	40
		23134	Mise aux normes accessibilité			50000		0
		23135	Autres travaux bâtiments communaux			20000		0
D	2315		Outillage et voirie		67585	107000	17815	17
		2315	Installations, matériels et outillage technique			7000		0
		23151	Voirie communale			80000	17815	22
		23153	Aménagement du bourg	417 183	67585	20000		0
				472 760	189429	1305919	271585	21
R	1068		Excédents de fonctionnement capitalisés	90 000	60000	182887	182887	100
R	13		Subventions d'investissement	36 636	225018	472135		0
		13211	Eglise DRAC		65200	142800		0
		1322	Régions			125000		0
		13223	Subvention régions Bourg		100000			0
		13231	Subvention département église			92118		0
		13234	Subvention département voirie		3012	3000		0
		13236	Subvention département bourg		40000			0
		13237	Subvention département médiathèque			66000		0
		13238	Subvention région, médiathèque			34000		0
		13281	CCYE Pompe à incendie		16806			0
		1328	Fonds de concours CCYE			9217		0
R	10222		Fonds de compensation TVA	34 134	42904	67749	67750	100
R	15722		Provision dépréciation d'immobilisations					
R	1641		Emprunts			306244		0
R	192		Plus ou moins valeur sur cession d'immobilisation	2 779	245			
R	2111		Terrains nus	2 915	3438			
R	2112		Terrains de voirie		8955			
R	2182		Matériel de transport		8818			
R	1		Solde d'exécution de la section d'investissement			245665		0
R	21		Virement de la section de fonctionnement			29589		
R	280415		Fonds de concours commerce (amortissement)			1650		0
				166 464	349378	1305919	250637	19

COMMUNE DE BRENNILIS – CCAS

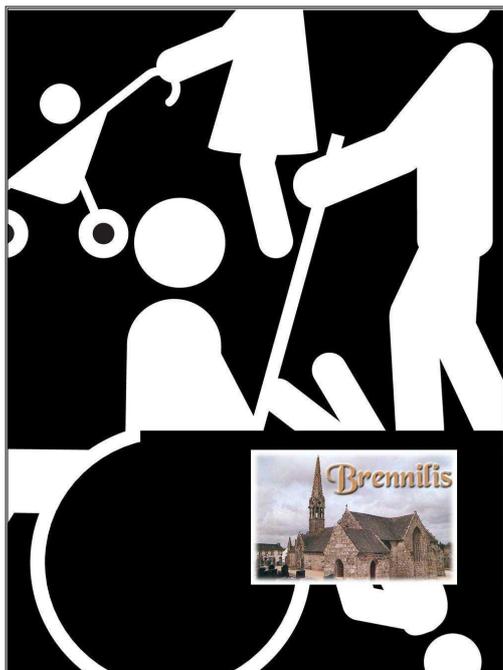
Dépenses ou Recettes	Classe	Intitulé	Situation au 31 déc.08 €	Situation au 31 déc.09 €	Budget 2010 €	Situation au 1er septembre 2010	% d'exécution
D	6232	Fêtes et Cérémonies	3 662	1923	3000	368	12
D	6561	Secours d'urgence		3083	5000	41	1
D	6568	Autres secours			4000	1289	32
		Sous-total	0	5006	12000	1697	14
R	7474	Commune	1 783	10000	4668	4668	100
R	2	Résultat fonctionnement reporté		2338	7332		0
R	746	Dons et legs				334	
Investissements							
R/D	1	Solde d'exécution, report			1774	1774	100

COMMUNE DE BRENNILIS - BUDGET RÉGIE D'ASSAINISSEMENT

Dépenses ou Recettes	Classe	Intitulé	Situation au 31 déc.08 €	Situation au 31 déc.09 €	Budget 2010 €	Situation au 1er septembre 2010	% d'exécution
FONCTIONNEMENT							
D	2	Résultat fonctionnement reporté			46251		
D	606	Fournitures	5 840	9056	9500	9983	105
		6061 Fournitures non stockables		8702	9000	9447	105
		6063 Fournitures d'entretien et petit équipement		179	300	536	179
		6068 Autres matières et fournitures		175	200		0
D	611	Sous-traitance générale	23 842	28544	30000	18334	61
D	615	Entretien et réparations	2 296	2470	3000		0
D	616	Assurances	782	822	900	904	100
D	617	Études et recherches	6 027	3416	7000	2192	31
D	618	Divers		12072			
D	621	Personnel	7 000	7000	7000		0
D	622	Honoraires	687	1035	1200		0
D	637	Autres impôts, taxes et versements assimilés		5021	5000	379	8
D	66111	Intérêts emprunt			13100	6707	51
D	6811	Amortissement	10 155	15168	17000	15217	90
		Sous-totaux	56 629	84603	139951	53716	38
D	22	Dépenses imprévues			100		
D	654	Pertes sur créances irrécouvrables		7	200	86	
			56 629	84610	140251	53802	38
INVESTISSEMENT							
D	1391	Subventions d'équipement			3500		0
D	1641	Emprunts en euros			14030	6937	49
D	203	Frais études et recherche			5000		0
D	205	Brevets et licences	3 990				
D	2313	Constructions	13 036	36617	90000		0
D	2315	Installations, matériel, outillage	40 306	7949	10000	2026	20
		Sous-totaux	57 332	44566	122530	8962	7
D	1	Report solde exécution investissement	229 569				
D	20	Dépenses imprévues					
			343 529	44566	122530	8962	7
R	7061	Redevances Ass.collectif	38 314	28154	75000	49322	66
R	7062	Redevances Ass.non collectif			5000		0
R	741	Subvention prime agence de l'eau	4 623				
R	742	Subvention commune	6 450		56751	56751	100
R	777	Quote part subv.d'inv.tsférées cpte résultat			3500		0
R	778	Autres produits exceptionnels	17 447				
			66 834	28154	140251	106073	76
R	1	Solde d'exécution section investissement			65191		
R	131	Subventions d'équipement	16 600	5231	3000		0
		13132 AETEQ – département études					
		13185 Région et zonage					
		13186 Agence de l'eau et zonage			3000		0
R	1641	Emprunts		292000	30081		0
R	2813	Am.Constructions	4 154	4371	6000	4371	73
R	1022	FACTVA	304	42811	8258	8258	100
R	1068	Autres réserves	14 121		0		
R	28158	Amortissements Autres	6 001	10797	11000	10846	99
			41180	355209	123530	23475	19

COMMUNE DE BRENNILIS - BUDGET RÉGIE DES EAUX

Dépenses ou Recettes	Classe	Intitulé	Situation au 31 déc.08 €	Situation au 31 déc.09 €	Budget 2010 €	Situation au 1er septembre 2010	% d'exécution
FONCTIONNEMENT							
D	22	Dépenses imprévues			450		0
D	605	Achats d'eau			500		0
D	606	Fournitures	7 874	8962	10800	6460	60
		6061 Fournitures non stockables		6577	6600	2319	35
		6063 Fournitures d'entretien et petit équipement		1206	1500	2126	142
		6068 Autres matériels et fournitures		1179	2700	2016	75
D	615	Entretien et réparations	2 891	1725	2000	709	35
D	616	Primes d'assurances	407	352	400	387	97
D	617	Études et Recherches	3 516	2609	3000	1719	57
D	621	Personnel communal		7000	7000		0
D	627-66	Charges financières et diverses		3555	3880	5097	131
		627 Services bancaires et assimilés			100		0
		654 Pertes sur créances irrécouvrables		105	350	927	265
		658 Charges diverses gestion	4 648	2915	3000	3747	125
		66111 Intérêts réglés à l'échéance	634	535	430	424	99
D	68	Amortissement	5 014	8458	10000	9830	98
		Sous-totaux	24 985	32662	38030	24203	64
INVESTISSEMENT							
D	1391	Subventions d'équipement			2600		0
D	1641	Emprunts	811	911	1030	1022	99
D	203	Frais d'études et de recherches			6000		0
D	211	Terrains			10000		0
D	2313	Constructions	1 728	8941	6000		0
	23131	Forage	996				
D	23141	Protection captage					
D	23151	Réseau			90000	4224	5
D	2318	Autres immobilisations		3020			
		Sous-totaux	3 536	12872	115630	5246	5
D	20	Dépenses imprévues			1000		0
D	1	Report solde exécution investissement	85 935		61085		0
			89471	12872	177715	5246	3
	2	Résultat fonctionnement reporté	16 022				
R	7011	Eau	30 976	32258	33500		0
R	742	Subvention commune			1930	1930	100
R	777	Quote part subv.d'inv.tsférées cpte résultat			2600		0
R	78	Autres produits exceptionnels	23				
			30999	32258	38030	1930	5
R	10222	FCTVA	5 141	10807	421	422	100
R	1068	Autres réserves			21631	21631	100
R	1641	Emprunts en euros	23		145663		0
R	13	Subventions	11 837			2100	
R	2813	Constructions	932	4376	4000	2036	51
R	28158	Autres	4 082	4082	6000	7794	130
			22015	19266	177715	33982	19



COMMUNE DE BRENNILIS

Plan de mise en accessibilité
de la voirie
et des
aménagement des espaces publics

– PAVE –

Adopté le 29 septembre 2010 par délibération du Conseil municipal

INTRODUCTION

1. En février 2009, le Conseil municipal de Brennilis décidait de faire procéder à un diagnostic accessibilité handicapés sur le territoire communal. En juin 2009, le Conseil confie à la société QualiConsult le soin de lui fournir une étude préliminaire, portant sur la voirie au bourg et les principaux lieux publics de la commune (mairie, poste, école, salle polyvalente, Maison de la réserve naturelle, église, camping, terrain de sports). Le rapport de QualiConsult est remis en août 2009.
2. Lors de sa réunion du 15 septembre 2009, le Conseil d'administration du CCAS a confirmé sa disponibilité pour procéder à un examen attentif des différents dossiers contenus dans l'analyse accessibilité handicapés conduite par la société Qualiconsult, et formuler ses recommandations au Conseil municipal sur les priorités qu'il serait possible de retenir pour parvenir progressivement à un niveau satisfaisant de conformité avec les normes en vigueur.
3. Réuni le 18 septembre, le Conseil municipal a pris note *« de la décision du Conseil d'administration du CCAS de procéder à une analyse approfondie du rapport pour faire des recommandations au Conseil municipal sur les priorités à retenir. (...) Le Conseil municipal (a retenu) le principe d'élaborer chaque année jusqu'à la date butoir de 2015 un programme de mise en conformité partielle des bâtiments et de la voirie, en choisissant de préférence des solutions économiquement viables et des interventions d'utilité maximale. Le Conseil (a noté) à cet égard que les membres les plus âgés de la population auront à l'avenir également davantage besoin d'aménagements facilitant leur capacité à se déplacer, et que beaucoup des aménagements envisagés concerneront un nombre non négligeable de personnes »*.
4. Lors de sa réunion du 25 novembre 2009, le Conseil d'Administration du CCAS a décidé de répartir comme suit l'examen des analyses et recommandations de l'enquête Qualiconsult :

<i>Établissement</i>	<i>Groupe d'étude (coordonnateur)</i>
Église Mairie + Poste & Bibliothèque	<u>JV Gruat</u> , Anita Daniel, Liliane Jaouen, Honoré Marec <i>Associés¹</i> : Marcel Gérardin, Sylvie Plassard, Catherine Fouquet
Maison Réserve naturelle Vestiaire et douches, terrain de sport École publique	<u>Françoise Borgne</u> , Sylvie Birhart, Marcel Buzit, Maryvonne Lemercier, Madenn Roygnan
Salle polyvalente Terrain camping Voirie communale	<u>Olivier Magoariec</u> , Jérôme Cochenec, Carole Le Boulanger, James Turner.

Les groupes de travail ainsi constitués se sont réunis à partir de janvier 2010.

5. En mars 2010, lors de l'adoption de ses budgets de fonctionnement et d'investissement, le Conseil municipal décidait de consacrer un montant maximum de 50.000 € à la mise en conformité accessibilité sur le territoire communal, selon une programmation pouvant couvrir jusqu'à trois exercices budgétaires.
6. En juin 2010, le Conseil municipal a décidé d'élaborer, conformément aux obligations légales en la matière, un Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE). Dans sa délibération le Conseil municipal a précisé que les

¹ Marcel Gérardin en tant qu'adjoint chargé du Patrimoine suit les travaux de rénovation de l'église, dont le lien avec l'amélioration de l'accessibilité pourrait être prévu. Sylvie Plassard et Catherine Fouquet sont chargées du bon fonctionnement des services de la mairie et de la poste respectivement.

études de la société QualiConsult et les travaux y relatifs conduits par le CCAS feraient partie intégrante de ce Plan. Le Conseil confirmait à l'occasion le rôle directeur du CCAS dans l'élaboration du PAVE.

7. La délibération a été affichée en mairie du 1er juillet au 8 août 2010. Elle a été communiquée à la préfecture du Finistère, à la Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité, au Conseil départemental consultatif des personnes handicapées et au président du conseil communautaire de la Communauté de communes du Yeun Elez, qui n'ont émis aucune observations.
8. Le CCAS réuni le 24 septembre 2010 a finalisé son travail portant sur l'accessibilité handicapés, et en a présenté les résultats sous forme d'un projet de PAVE ensuite soumis au Conseil municipal qui, après en avoir délibéré, l'a adopté le
9. Le présent document qui constitue le PAVE de la Commune de Brennilis se compose de trois parties. Dans une première partie, sont précisées notamment sous forme de tableau les mesures retenues pour rendre accessibles l'ensemble des circulations piétonnes, des aires de stationnement et les principaux bâtiments publics situés sur le territoire de la commune, avec pour chacune un calendrier et des modalités de réalisation. Cette partie a été complétée par rapport à l'étude QUALICONSULT en incluant la zone de jeux et de loisirs récemment aménagée à l'espace Park Tost et en prenant en compte les améliorations rendues possibles par certains travaux à l'école (accessibilité WC extérieur). La seconde partie du document en réfère aux rapports des groupes de travail constitués par le CCAS, et la troisième au rapport remis par la société QualiConsult.
10. Le PAVE porte sur une période de trois années s'achevant le 31 décembre 2012. Il fera l'objet d'une évaluation par le CCAS et par le Conseil municipal avant l'adoption de chacun des budgets 2011 et 2012 de la commune, ainsi que d'une évaluation finale lors du dernier trimestre 2012. Le PAVE pourra être révisé par le Conseil municipal sur proposition du Conseil d'administration du CCAS au vu des différentes évaluations qui seront conduites concernant sa mise en œuvre et sa pertinence. Sa mise en œuvre, supervisée par un groupe de travail ad hoc du Conseil municipal incluant des représentants du Conseil d'administration du CCAS, devra permettre une amélioration du taux d'accessibilité évalué par Qualiconsult lors de l'élaboration de son rapport², à savoir :
 - Ecole publique, 52 %
 - Eglise, 62 %
 - Mairie et poste, 56 %
 - Maison de la Réserve naturelle et des Castors, 55%
 - Salle polyvalente, 53 %
 - Voirie, 64 %.

L'objectif du PAVE est de dépasser le taux moyen de 70% d'accessibilité – *obstacle franchissable mais inconfortable* - pour les installations existantes dans chacun des ensembles concernés. Dès l'achèvement du PAVE aucune de ces installations ne devrait donc demeurer inaccessible aux personnes handicapées, quel que soit le handicap en cause.

² Deux sites ayant fait l'objet de l'évaluation préliminaire sont exclus du présent PAVE en raison soit des incertitudes sur leur utilisation à venir (*vestiaires et douches, terrain de sport*) soit du coût excessif d'un réaménagement pour une fréquentation en somme très faible (*terrain de camping*). Au camping, la *salle du Droséra* devrait être entièrement rénovée dans un proche avenir, et sa mise en conformité sera entreprise à cette occasion. Les diagnostics correspondants figurent cependant en annexe au présent document.

**PREMIERE PARTIE –
MESURES RETENUES POUR MISE EN ŒUVRE DANS LE CADRE DU PAVE**

TABLEAU RECAPITULATIF DES MESURES INCLUSES DANS LE PAVE

MESURES RETENUES	RÉFÉRENCES OBSTACLES	LOCALISATION	DATE DE MISE EN ŒUVRE	OBSERVATIONS
COMMUN DIFFERENTES ZONES				
- Parking places handicapés	Eg1, V13, MRNC1, SP1 - Jeux Park Tost	« Maison Lagadec », place Centre bourg, Salle polyvalente Park Tost	Immédiate	Prévoir arrêté Signalisation
- Cheminements passages protégés	Eg1, V13, 24, 26	Traversée RD vers église, vers salle polyvalente, à partir parking après ancienne gare, face mairie vers MRNC, vers Park Tost, entrée Park Tost, entrée Charlegan	À planifier	Bandes rugueuses, panneaux - DDE
- Poignées de porte à ouverture facile (« en laissant tomber la main »)	PM8, MRNC2, E13, SP5, SP15	Mairie (2), Poste (1), MRNC (1), Ecole (1), SP(2)	Immédiate	Prospecter entreprises
VOIRIE				
- Déplacer obstacles amovibles	V5, 9, 11, 16, 49	Auge, panneaux s/trottoirs (5 interventions)	Immédiate	Employés municipaux
- Remplacer grilles, créer bateaux, boucher trous, rénover revêtement	V10, 23, 25, 29, 31, 33, 39	Au long RD 36, Centre Bourg	À planifier	SIVOM

MESURES RETENUES	RÉFÉRENCES OBSTACLES	LOCALISATION	DATE DE MISE EN ŒUVRE	OBSERVATIONS
- Déplacer mat d'éclairage	V42	Face mairie	À planifier	EDF-Le Du
SALLE POLYVALENTE				
- Créer cheminement d'accès respectant jeu de boules (stabiliser le sol)	SP2	Entre entrée parking et porte accès	À planifier	Terrassement
- Bateau pour accéder prote d'entrée	SP3	Façade SP	À planifier	SIVOM
- Aménager descente estrade-plancher	SP7	Intérieur	À planifier	Multiservices
- Cloison entre urinoirs et toilettes handicapés, lave-mains, barres d'appui (côté RD36)	SP9	Intérieur	À planifier	Plombier
- Deux porte-manteaux petite taille	SP12	Intérieur	Immédiate	Bon d'achat
- Signalétique WC handicapés	SP16	Intérieur	Immédiate	Plombier
- Barre WC handicapés (côté garderie)	SP17	Intérieur	À planifier	Plombier
MAIRIE - POSTE				
- Main courante, contraste visuel, escalier extérieur	MP 2 à 5	Accès mairie par RD36	À planifier	Multiservices
- Porche, contraste visuel, ressaut entrée	MP 6-7	Accès principal mairie-poste	À planifier	Multiservices
- Porche, intensité lumineuse	MP7	Accès principal mairie-poste	Mesure à effectuer	Électricien
- Poste, revoir hauteur guichet	MP18	Agence postale	À planifier	Multiservices
- Signalétique, aménagement	MP15	Mairie	À planifier	Plombier

MESURES RETENUES	RÉFÉRENCES OBSTACLES	LOCALISATION	DATE DE MISE EN ŒUVRE	OBSERVATIONS
intérieur toilettes				
ECOLE				
- Signalisation et adaptation, WC handicapés	E6	École	En cours	Plombier
- Main courante, escalier intérieur	E7	École	À planifier	Multiservices
- Portes, barres de seuil à revoir	E16	Accès cantine	À planifier	Multiservices
- Cheminement, accès classes à cantine	E17	Extérieur école	À planifier	SIVOM
- Création rampe – palier repos	E 19-20	Accès cantine	À planifier	SIVOM
- Création WC cantine adapté handicapés (extérieur)		Extérieur école	À planifier	Plombier
M.R.N.C.				
- Plan incliné pour accès trottoir	MRNC1	Devant maison des castors	À planifier	SIVOM
- Revoir ressaut porte accès	MRNC2	Entrée maison des castors	À planifier	Multiservices
- Signalétique et réaménagement toilettes handicapés	MRNC 5 et 8	Maison des castors	À planifier	Plombier
EGLISE				
- Cheminement de grille vers église6	Eg2	Extérieur église vers RD36	À planifier	SIVOM
- Intensité lumineuse, extérieur	Eg2	Extérieur église	Mesure à effectuer	Électricien
- Dalles et éclairage intérieur	Eg 3-4	Intérieur église	2012	Travaux rénovation église

DEUXIÈME PARTIE

RAPPORTS DES GROUPES DE TRAVAIL CONSTITUÉS PAR LE CCAS

Les rapports des trois groupes de travail constitués par le Conseil d'administration du CCAS pour examiner les analyses et recommandations de la société QUALICONSULT figurent aux adresses suivantes:

Groupe de travail Eglise-Mairie-Poste

- <http://www.brennilis.com/agenda21/accessibilite/diagnostic/GTeclisemairieposte.pdf>

Groupe de travail Ecole – Maison de la Réserve naturelle et des Castors

- <http://www.brennilis.com/agenda21/accessibilite/diagnostic/GTecole.pdf>

Groupe de travail Voirie-Salle Polyvalente

- <http://www.brennilis.com/agenda21/accessibilite/diagnostic/GTVoirie.pdf>

TROISIÈME PARTIE RAPPORTS REMIS PAR LA SOCIÉTÉ QUALICONSULT

Les rapports produits par la société QUALICONSULT figurent aux adresses suivantes:

Voirie

- <http://www.brennilis.com/agenda21/accessibilite/diagnostic/voirie.pdf>

Eglise

- <http://www.brennilis.com/agenda21/accessibilite/diagnostic/eglise.pdf>

Mairie et Poste

- <http://www.brennilis.com/agenda21/accessibilite/diagnostic/mairieposte.pdf>

Terrain de sports

- <http://www.brennilis.com/agenda21/accessibilite/diagnostic/terrainsport.pdf>

Ecole

- <http://www.brennilis.com/agenda21/accessibilite/diagnostic/ecole.pdf>

Salle polyvalente

- <http://www.brennilis.com/agenda21/accessibilite/diagnostic/salle.pdf>

Camping

- <http://www.brennilis.com/agenda21/accessibilite/diagnostic/camping.pdf>

Maison de la réserve naturelle et des castors

- <http://www.brennilis.com/agenda21/accessibilite/diagnostic/mrnc.pdf>